REPUBLIQUE FRANCAISE

DETTWILLER
ROSENWILLER

Département Bas-Rhin **Arrondissement de Saverne**

ARRETE n° ARP/2023-25/DIV
PORTANT annulation et remplacement de l'ARRÊTÉ n° ARP/2019-36/DIV
PORTANT AUTORISATION DE FREQUENTATION DE L'AIRE DE JEUX (RUE DE STEINBOURG)

Le Maire de la Commune de Dettwiller

Vu l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que pour des raisons de sécurité et de tranquillité publique, il y a lieu de réglementer l'utilisation de l'aire de jeux mise à la disposition du public sise rue de Steinbourg à Rosenwiller,

ARRÊTE

Article 1er : L'aire de jeux est strictement réservée aux enfants de 3 à 12 ans. Son utilisation est autorisée pendant les jours et horaires suivants : du lundi au dimanche de 10 heures à 20 heures en période estivale (juillet et août) et de 10 heures à 19 heures les autres mois.

Article 2 : L'accès est interdit aux chiens et autres animaux, ainsi qu'à tous véhicules à moteur et vélos.

Article 3 : Sont interdits sur l'aire de jeux :
La consommation de boissons alcoolisées ;
L'utilisation d'appareils sonores, instruments de musique, etc ;
L'utilisation de tout engin dangereux (pistolet à billes, frondes, pétards …).

Article 4 : Les enfants fréquentant l'aire de jeux restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant, lesquels doivent notamment veiller à ce que le mode d'utilisation des jeux et les tranches d'âges auxquels ils sont adaptés soient respectés.

Article 5 : Pour rappel, conformément au décret n°2015-768 du 29 juin 2015, il est interdit de fumer dans les aires collectives de jeux.

Article 6 : Les agent de la police municipale et l'ASVP sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise
- au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saverne
- au Service Technique de Dettwiller

- affichée à la porte de la Mairie,
- affichée à l'aire de jeux,
- inscrite au registre des arrêtés,
- Mise en ligne.

MAIRIE DE DETTWILLER
BAS-RHIN

Fait à Dettwiller, le 28 avril 2023
Le Maire, Claude ZIMMERMANN